



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 36 - Décembre 2007 - 3,05 €

Sommaire

Des femmes !
Pour quoi faire ? pages 2-3

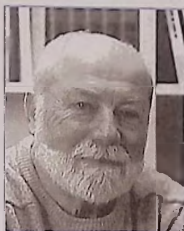
Après la grève de 1953 dans
les PTT : l'unité, un combat.
pages 4 à 6

Les ambulants des PTT
pages 7 à 10

1997, histoire
d'une privatisation
pages 11 à 13

L'actualité de la 1^{re} Internationale - Des images pas comme les autres - Philatélie et idéologie
pages 14-15

Vie de l'IHS page 16



Le billet

Ces Français venus d'ailleurs...

Expulsions, tests ADN, projet de fichage en fonction de la couleur de la peau, de l'origine ethnique et de la religion : le gouvernement actuel, sous l'impulsion du président de la République, a déclaré la guerre aux immigrés.

Sur un tel sujet, comme sur d'autres, l'Histoire a son mot à dire.

C'est au XIX^e siècle qu'en France l'immigration prit un caractère de masse, avec l'essor de l'industrialisation. Ensuite, à chaque période où le besoin de main-d'œuvre s'est fait sentir, notamment après les deux guerres mondiales, le patronat et les gouvernements ont fait venir par milliers des travailleurs étrangers. Anglais, Allemands, Belges, Polonais, Juifs d'Europe centrale, Austro-Hongrois, Arméniens, Italiens, Espagnols et plus tard Portugais, Yougoslaves, Asiatiques, Maghrebins, Africains ou Turcs ont quitté leur pays, leurs racines, pour vendre leur force de travail et contribuer à la modernisation et à l'enrichissement de la France. Pour la plupart, ils ont décidé d'y rester, de s'intégrer à notre société, de devenir Français.

Toutes ces générations d'immigrés ont connu le racisme et la xénophobie. C'est en effet une constante de l'extrême-droite et des gouvernements réactionnaires de les désigner comme boucs émissaires lorsque le pays connaît des difficultés. A la fin du XIX^e siècle, le capitalisme triomphant accoucha d'un prolétariat qui commençait à s'organiser et qu'il était urgent de diviser. Les Juifs en firent les frais et l'affaire Dreyfus favorisa l'opération. Après le krach de 1929, le « polak », le « rital », le « métèque », le « youpin », furent montrés du doigt. A partir de 1939, l'antisémitisme d'Etat entraîna la déportation des Juifs dans les camps nazis et la confiscation de leurs biens.

Et aujourd'hui ? N'est-ce pas toujours le même discours raciste et nauséabond, naguère porté par le seul Front National, qui conduit le gouvernement à rendre « les étrangers », notamment les Africains et les Maghrebins, responsables du chômage et des difficultés économiques ?

Or ces « étrangers » sont souvent les premières victimes de ces maux. Leur nationalité française, ils l'ont payée au prix fort : travaux les plus pénibles, conditions d'existence inhumaines. Parfois même, ils ont sacrifié leur vie pour la France, comme ces soldats algériens, marocains, sénégalais, indochinois, qui servirent de chair à canon dans la grande boucherie de 1914-1918, ou comme ces combattants de la MOI (Main d'Oeuvre Immigrée) qui furent à la pointe de la Résistance.

Aujourd'hui, leurs fils, leurs frères, leurs descendants frappent à la porte de la France. A nous de les aider à l'ouvrir.

Maurice DESSEIGNE

Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00

Fax 01 48 59 25 22

Des femmes ! Pour qu'on

C'est toujours avec une certaine fierté (pas toujours cachée) que je ne rate pas une occasion de rappeler que le congrès fondateur de la CGT se déroula à Limoges en 1895. Et c'est avec tout autant de plaisir que je me tourne aujourd'hui vers la mémoire collective, pour y inspecter de plus près « la place des Femmes » dans le syndicalisme CGT !

Mais comment aborder la mixité dans la CGT ? Longtemps, les débatteurs s'interrogeaient : devons-nous intégrer dans nos structures, dans leurs organismes dirigeants, parmi les élus, des femmes pour qu'il y ait des femmes ? Seraient-elles suffisamment disponibles (capables ?) de militer activement ? Le souhaitaient-elles vraiment ? ... Autant de questions que se posaient les hommes... et certaines femmes, il faut bien le reconnaître. Toujours est-il qu'a force de conviction et de persévérance, des femmes et des hommes, ensemble, ont mené inlassablement le combat pour la mixité dans la représentation de la CGT, afin d'en faire une réalité, à tous les niveaux, dans notre fédération particulièrement.

La place que les femmes occupent aujourd'hui, celles d'hier l'ont gagnée : petit à petit, l'oiseau a fait son nid.

...çà...

C'est en septembre 1945 au 1^{er} congrès de notre fédération (qui s'est tenu à Limoges !) que Madame Keriell (comme la citent les documents de l'époque) fut élue au bureau fédéral. Dans les années suivantes lui ont succédé : Adèle Lecoq, Etienne Ferré, Madeleine Vignes, Madeleine Colin, Paulette Dayan et tant d'autres par la suite. Que d'écueils alors surmontés par ces postières et télécommunicantes pour s'imposer en « politique » dans les années suivant la période où l'on venait juste de leur accorder le droit de vote. Et pourtant, nul n'a jamais remis en cause le rôle des « filles des chèques » ou « des dames du téléphone », particulièrement pendant l'occupation allemande et les

deux ou trois décennies suivantes. Justement pour aider à l'émancipation des femmes des PTT. Elles voulaient compter dans les décisions familiales et dans les revendications à conjuguer au féminin dans les services : aides ou créations de structures adaptées à leur entrée massive dans la vie active en dehors de la maison, dans leur vie personnelle et professionnelle. Quels combats acharnés contre la notion du « salaire d'appoint » ! Car çà y était. Elles avaient, aussi, tenu les rênes de la production économique pendant la guerre et s'étaient massivement engagées dans la résistance et dans la reconstruction du pays. Elles ne pouvaient plus rester dans l'anonymat de la société française. Bien des années plus tard, Elyane Bressol disait en 2004, lors du colloque, organisé par notre institut, sur la grève des PTT de l'automne 1974 : « et puis nous les femmes, 1968 nous avait vraiment confortées dans l'idée qu'on avait un rôle autonome à jouer et que personne ne prendrait les décisions à notre place. Cela, on le savait dans la vie et on voulait aussi l'avoir au travail et dans le syndicat. »

... et çà...

Et si pour cela, pour être vues et entendues, il fallait en passer par le palier des « collectifs femmes », et bien elles le feraient. Et elles l'ont fait ! Mais n'était-ce pas alors une autre façon de les confiner dans leur « rôle de femmes » ? Souvent taxées de féministes, elles ont su alors imposer (avec certes, parfois mêlées, pugnacité et impatience, mais bon !) dans la réflexion collective et dans la

vie syndicale et revendicative, l'idée que toute avancée pour les femmes, gagnée par l'action mixte, en était une pour l'ensemble du personnel : congés maternité, congés pour enfant malade, crèches, adaptation des rythmes de travail, pauses, coopératives dans les services, contraception, poids des charges, etc, etc. En exigeant un accès dans des services « réservés » : centres de tri, services de distribution, services techniques aux télé-

Il faut dire aussi que nous venons de loin...

En 1953, nous pouvons lire dans un numéro de « FEMMES des PTT » à propos des toutes premières Conférences Régionales des Téléphonistes :

« ...Les discussions au cours des conférences des téléphonistes nous montrent que les femmes des P.T.T. sont intéressées comme les autres travailleurs aux problèmes fondamentaux qui seront débattus au cours du 29^e congrès confédéral... Nos camarades secrétaires départementaux y ont appris beaucoup de choses... » !!!

xxxxx

Précision non négligeable :

« Les femmes des PTT ont beaucoup de choses à dire au 29^e congrès confédéral. Les départements peuvent envoyer, à leurs frais, une déléguée suppléante femme. »

Était-ce dès lors très incitatif ???

Le relais

8^e année de parution - Trimestriel - 3,05 €
Directeur de la publication : Bernard Bouche

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545
93515 Montreuil Cedex

4^e trimestre 2007 - Dépôt légal N^o à parution
CPAD N^o 0902 GB1018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

... faire ?

coms, elles ont activement contribué à l'amélioration des conditions de travail de tous. Moults acquis spécifiques, dont on ne conteste plus, près de 50 ans après, qu'ils ont été un plus pour tous et pour la famille.

...ou encore ça...

Que de banderoles et d'énergie déployées par exemple autour de la journée du 8 mars, qui au fil des ans s'est imposée comme la journée revendicative des femmes, notamment dans les centraux téléphoniques et dans les centres de chèques, à qui les centres d'appel dits modernes d'aujourd'hui n'ont rien à envier. La participation des femmes aux grandes grèves des PTT ou interprofessionnelles, 1953, 1968, 1974... étaient colorées et ont donné aux slogans un timbre de voix nouveau.

D'ailleurs, pour les « jeunes femmes des années 70 » comme moi, quel souvenir de cet acharnement des anciennes à nous persuader de militer avec notre identité, en conciliant syndicalisme, vie professionnelle, vie de famille, éducation des enfants... Quelle force de conviction elles ont dû déployer pour nous convaincre, nous qui pensions avoir déjà tout gagné, puisque elles, avec nos grandes sœurs et leurs copines, avaient su féminiser Mai 68. Quel souvenir de la place qu'elles ont prise dans les débats de nos structures pour faire vivre les revendications au féminin et ne pas se laisser cantonner à la vente d'Antoinette, « le journal des femmes ». Et pour faire évoluer le fonctionnement des structures CGT et le militantisme, afin que les deux prennent en compte la spécificité « femmes ».

Ce qui n'était d'ailleurs déjà pas passé inaperçu pour tous, puisque Christiane Gilles, alors secrétaire confédérale, précisait dans son introduction à la VIème conférence nationale des salariées les 12 et 13 mai 1977 à Nanterre : « Il a fallu souvent modifier le style du travail syndical pour tenir compte des facteurs familiaux et professionnels des femmes, modifications qui à l'usage ont largement convenu à d'autres » !!!

...et ce n'est pas fini !!!

C'est ainsi que notre Fédération a élu sa seconde secrétaire générale au 32^e congrès en 2005¹.

Mais, oserais-je conclure par : peut mieux faire ?

Bon nombre de nos secrétariats sont encore composés majoritairement de camarades du sexe masculin. Idem pour les bureaux et commissions exécutives. Nos fonctionnements sont encore trop souvent déconnectés des obligations « historiquement » féminines, comme la nécessaire présence « parentale » à l'entrée des écoles ou quand les enfants sont malades ! Dans la recherche des candidatures à la Poste pour les élections CAP/CCP d'octobre



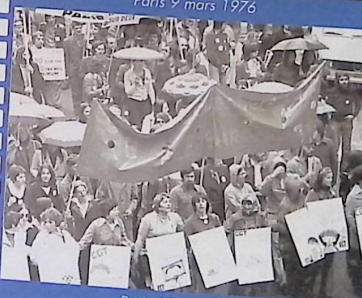
Congrès fédéral avril 1957



Congrès fédéral novembre 1967



Paris 9 mars 1976



Paris 13 mai 1976



Malignon 25 février 1977

2007, l'analyse pourrait être que, quand on chasse le naturel, il revient au galop. Dans plusieurs commissions et métiers, l'absence totale de candidatures femmes en ont fait voir tout rouge certaines d'entre nous. Ça s'est entendu ! Les choses se sont donc assez rapidement « régularisées » vers... la parité.

Vous voyez les copines, soyez tranquilles, le flambeau n'est pas près d'être posé !

Michelle
BOULESTEIX

1. Colette, comme l'appellent les 56 000 syndiqués de notre fédération.

Après la grève de 1953 l'unité, un

(Colloque IHS confédéral CGT des 28 et 29 novembre 1953)

Quel militant CGT n'a pas entendu, (ou prononcé !) à propos des autres organisations syndicales,

- Tous des vendus,
- Ils ne représentent rien,
- S'ils appellent à l'action, on n'ira pas,
ou d'autres épithètes du même style ?

Mais il existe d'autres voix pour affirmer que dans la mesure où il y a plusieurs organisations syndicales, sans unité, les succès seront plus difficiles, voir impossibles.

Alors, l'unité,

- La refuser ?
- Attendre et voir ?
- Se contenter de l'accepter si elle se présente ?
- Se battre pour la gagner ?

L'expérience vécue par la Fédération Postale CGT, après la grande grève d'août 53, marquée par la « trahison » de FO et de la CFTC, apporte des éléments de réponse à ces questions.

« Trahis mais non vaincus » !

Ce titre du journal de la Fédération CGT des PTT d'août septembre 1953 restera dans les annales du mouvement syndical. Il fait suite à la fin de la grève d'août 53, « ...plus forte explosion sociale de la IV^e république : plusieurs millions de grévistes »¹. La Vie ouvrière titrera « Un coup de poignard dans le dos ».

Comment, après un tel mouvement, et une telle trahison des syndicats réformistes, relancer les luttes revendicatives **dans l'unité** ?

Juste quelques rappels sur ce mouvement pour resituer le contexte² :

- 11 juillet 53 : L'assemblée nationale accorde les pouvoirs spéciaux à Laniel.
- Les décrets dits Laniel doivent être publiés avant le 15 août. Il s'agit d'une remise en cause globale des droits à la retraite, aux salaires, à l'avancement, etc...
- 4 août 1953, la grève générale part des postiers de Bordeaux, à l'appel d'un comité de grève (CGT, CFTC, FO, Autonomes).

• La grève s'étend et touche tous les services publics. Elle durera à peu près trois semaines.

• A l'heure où la victoire se dessine, un énorme magouillage se produit : CFTC et MRP, parti socialiste, FO et gouvernement mènent des tractations séparées. Le 21 août 53, un communiqué commun FO CFTC appelle, sans consultation du personnel, sur de vagues promesses, à la reprise du travail.

• La grève s'étiolle. Le 25, la Fédération CGT PTT appelle à la reprise.

Sentiment général : « On a fait grève pour rien ». Pourtant, la principale attaque des décrets Laniel portait sur la retraite, et ces décrets ne seront pas appliqués, « ...mais nous on était jeune. La retraite n'était pas notre souci immédiat. Ce que nous voulions, c'était une amélioration immédiate de notre pouvoir d'achat, des conditions de travail... »³

Alors dans un tel contexte, comment relancer l'action

unitaire ? (Il convient en plus de rappeler que la scission CGT FO ne datait que de 6 ans, et était partie des PTT).

Un communiqué de la Fédération CGT PTT, du 29 août 53, donne le ton : « ...Capitulation sans conditions des dirigeants FO et CFTC...unité intacte préservée à la base...Intensifiez l'action dans l'unité sans relâche...Renforcez vos comités d'action prêts à décider, avec tout le personnel, de toutes les formes d'action... » Cet appel est suivi d'effets, et sans tarder !

« Les luttes continuent pour imposer le paiement des jours de grève, pour une prime ouvrant la voie au 13^e mois, pour le respect des libertés syndicales »⁴.

Déjà, dès le 26 août, jour de la reprise, au central téléphonique Inter Archives, le

Chef de Centre prétend ne pas les payer. 8 à 900 femmes reprennent immédiatement le chemin de la Bourse du Travail !

Pendant des mois, des années, la Fédération CGT PTT tiendra un langage contradictoire en apparence :

- Dénonciation des dirigeants FO, qui refusent tout contact avec la CGT, toute action unitaire. Ils passent plus de temps dans les couloirs ministériels qu'avec le personnel, et essaient de torpiller l'esprit de la grève d'août 53.

- Appel à la lutte pour l'unité, dans l'unité, au niveau des branches, des catégories, des services.

Il est intéressant de mettre côte à côte des articles parus dans un même numéro de la presse fédérale !

Numéro 82 Janvier 1954 (1^{er} page)

* La Fédération Postale ne reçoit pas, elle, d'argent de l'étranger. Une circulaire FO PTT - SRD n° 18 du 1/9/53 déclare « qu'une partie des sommes versées (4 millions) pourrait servir à la propagande ».

Avec cet argent, les organisations scissionnistes espèrent semer le trouble, le mensonge, dans le seul but de nous diviser.

* L'unité est leur plus grande peur (gouvernement et patron), mais on en déduit que si l'unité est leur plus grande peur, c'est dans cette voie que nous devons continuer à agir.

* A propos d'une grève des Centres de Tri :

Ces résultats mettent en pièce la honteuse position des dirigeants FO et CFTC.

Le personnel le sait. Il doit donc continuer à s'unir et à agir.

53 dans les PTT : combat

2007 : Unité syndicale fatalité de la division?)

Numéro 83 - Février 1954 (1^{er} page)

Sous le titre "A chacun ses mérites", le journal revient sur les ressources de FO :

- « Le 27/2/48, Mayer, député SFIO, reconnaît que FO a reçu une subvention gouvernementale de 30 millions
- Le New York Times du 2/4/52 indique que début 52, la fédération syndicaliste FO a bénéficié de crédits alloués au titre de cette sorte de plan Marshall », etc...et l'article conclut : « L'argent de la corruption pour la Fédération syndicaliste FO, la confiance des postiers pour la Fédération Postale CGT ».

L'unité a animé les rapports entre militants et adhérents des différents syndicats. Elle a soudé les efforts des sections syndicales. Elle a présidé aux contacts fraternels jusqu'au stade de nombreux bureaux, entre CGT, FO et CFTC. Les dirigeants FO et CFTC continueront-ils longtemps à nier cette volonté unanime d'unité pour vaincre ? Il dépend de nos efforts partout pour que cette unité de base se développe encore puissamment. C'est la seule voie qui imposera l'unité jusqu'en haut.

Sous le titre « Les diviseurs fossoyeurs de nos revendications », après quelques rappels de positions FO « ...voilà choisies parmi des dizaines d'autres quelques preuves de la félonie de FO, et voilà pourquoi FO qui vit avec des dollars, des francs suisses, l'argent gouvernemental, et les fonds du patronat, s'oppose aux revendications ».

Page 4

« Et c'est pourquoi en votant CGT, Postières et Postiers auront conscience de donner à leur vote la valeur d'un acte... signifiant leur accord pour que se réalise partout, dans les services, l'irrésistible unité... »

Numéro 84 - Mars 1954

Page 2

Dans le cadre de la campagne des élections professionnelles, toute la page est consacrée à la nécessité d'unité, en s'appuyant sur... « la corruption, les manœuvres et trahisons », notamment de FO.

1^{er} page. Edito de Georges Frischmann. Sous le sous titre Union dans tous les bureaux, services ou équipes, « Camarades de FO et de la CFTC, qui nous écrivez conjointement avec vos camarades de la CGT pour demander l'action commune des fédérations, notre fédération postale est d'accord avec vous. Si dans chaque bureau, équipe ou services, un comité d'unité se crée, alors votre désir sera bientôt une réalité. »

Numéro 87 - Juin/Juillet 1954

Page 2

Présentant le rapport de la CE nationale devant le Conseil National, G. Frischmann insiste sur le bilan des résultats acquis dans l'unité, sans omettre de rappeler la trahison des militants nationaux CFTC et FO.

1^{er} page

Sous un gros titre barrant la page annonçant un accord des Unions de Fédérations de fonctionnaires CGT CFTC FO FEN : G. Frischmann considère que « dans les PTT, sans l'unité nous n'aurons rien.

La seule façon pour que les petites et moyennes catégories aient quelque chose, c'est l'unité. »

Et il annonce que la Fédération CGT s'adresse aux autres organisations pour chercher un accord, sans a priori.

Pendant des mois, des années, la Fédération Postale CGT des PTT poursuivra dans cette voie : ne rien passer à la Fédération FO, vilipender ses dirigeants, tout en leur multipliant les adresses proposant l'unité, et parallèlement, appeler les personnels à réaliser, **à la base**, l'unité, notamment avec les syndiqués FO.

Les courriers aux autres fédérations, publiés sous forme d'articles, lettres ouvertes reprises en tracts distribués en masse, se succèdent : 22 mai 54, 5 juillet 54, 26 juillet 54, 17 septembre 54, novembre 54, 25 février 55, 25 juin 55, 4 juillet 55...

A l'évidence, la Fédération CGT ne peut avoir d'illusions sur les réponses ou non réponses de FO. Elle sait que l'unité ne pourra pas se réaliser en partant du sommet : par décision de congrès, FO refuse tout contact avec la CGT. Il s'agit donc de montrer au personnel la volonté unitaire de la CGT, l'attitude sectaire des responsables

nationaux FO, et de favoriser l'unité « par le bas » : gagner l'unité dans tous les services, à la base, et arriver à un stade où la direction de FO ne pourra plus ignorer cet état de fait.

Il convient de souligner qu'en 1953 la reddition sans condition des responsables nationaux de la Fédération FO avait laissé des traces dans les rangs FO.

Au Comité régional FO de Bourgogne Franche Comté, près de deux ans plus tard, le 22 mai 1955, le secrétaire départemental de Saône et Loire revient sur la grève d'août 53⁵ :

« Il regrette l'imprécision du dernier communiqué, la non réunion des secrétaires fédéraux régionaux avant la décision de reprise du travail est une omission regrettable. Malgré les difficultés du moment, la Fédération aurait dû tenter de prendre contact téléphoniquement avec les secrétaires ».

Les explications du représentant de la Fédération sont

pour le moins embarrassées : « Il évoque les ententes finales avec Edgar Faure, alors Ministre des Finances, l'ambiance préluant la conclusion des accords, l'extrême fatigue physique des responsables nationaux ayant rédigé le communiqué final ».

Au sein des rangs CGT, dans les départements et services, les tenants de la ligne de conduite fédérale et ceux du sectarisme continuent de cohabiter.

Au conseil national des 22 et 23 juin 1954 de la Fédération CGT PTT, le rapport consacre un chapitre très important à l'unité, « Les enseignements de nos luttes d'hier pour servir aux luttes de demain »⁶.

Sous un sous-titre intitulé « Pour l'unité avec les postiers FO », Frischmann affirme : « Et nous allons y parvenir si, déjà, un problème s'éclaire dans nos rangs. Avouons nous pour cela que le problème, de la nécessité essentielle de réaliser l'unité avec FO, n'a pas été fouillé à fond ».

Il s'interroge sur « ...un sectarisme inavoué, secret, plus ou moins inconscient, qui reste en nous après tant d'années de violences, de calomnies à notre égard de la part des dirigeants FO »

« Il convient donc de travailler ...non pas en atténuant les dénonciations des actes de vandalisme syndical que commettent les dirigeants FO...il faut que nous obtenions de tous les militants et aussi de tous les adhérents de notre fédération, le contact fraternel, vivant, humain, avec tous les postiers FO ».

Et sous le sous titre suivant, « l'unité est une lutte », il martèle : « Nous avons encore dans trop de nos syndicats un coup d'œil idéaliste sur la réalisation de l'unité. On bêle encore ici et là à l'unité comme on bêle aussi à la paix... L'unité n'est pas une idylle, c'est une lutte, la plus dure de toutes les luttes que nous ayons à mener... La division, c'est la réaction qui gagne, l'unité, c'est la classe ouvrière qui triomphe »

Et Frischmann poursuit sur le principe que l'unité, c'est pour la lutte, pas l'unité pour l'unité.

Dans les interventions qui suivent, retenons celle d'un délégué du Lot et Garonne :

« Il est vrai que l'activité revendicative de nos syndicats fait reculer la division. Dans le Lot-et-Garonne, nous avons un secrétaire d'UD FO scissionniste forcené. Ce sont les initiatives revendicatives de la fédération postale auxquelles il a vainement essayé de s'opposer, qui ont permis de démasquer le personnage, de détruire l'influence qu'il avait su acquérir, et faire réaliser à l'unité, dans les services, des progrès sensibles ».

Au congrès fédéral de novembre 1954⁷, Frischmann « ... rappelle que nos tâches exigent un effort quotidien pour réaliser l'unité de tous les postiers. Il s'attache surtout au problème de l'élimination du sectarisme qui freine encore notre travail. Il demande que ce problème fasse l'objet de discussions nouvelles dans toute notre organisation et que ce travail de conviction auprès de tous les postiers FO soit poursuivi ».

La discussion montre les avancées :

- Un délégué des Bouches du Rhône « ...c'est seulement maintenant que les militants commencent à comprendre l'importance que revêt le problème ». Il fait état des difficultés, après août 53, pour s'adresser à FO.

- « Pour abattre la division, détruisons d'abord le sectarisme qui réside encore en nous » (délégué du Central Roquette-Paris).

Tous les délégués qui se succèdent à la tribune relatent les difficultés auxquelles ils se heurtent encore, mais font état des progrès dans la compréhension de la question de l'unité, et dans la réalisation concrète dans de nombreux services.

Cette attitude, de la Fédération CGT des PTT a-t-elle été la bonne, pour :

- La progression de l'unité syndicale ?
- Le développement des luttes ?
- La « bonne santé » de la CGT ?

L'histoire a amené des éléments de réponses :

Les actions dans les services, c'est-à-dire au niveau des sections syndicales, sont le plus souvent unitaires. Des actions unitaires, toujours difficiles à construire, se développent, y compris un peu plus tard au niveau national, dans les branches : Bureaux gares, bureaux mixtes, chèques postaux, centraux téléphoniques.

La Fédération FO refuse toujours tout accord de sommet, mais est parfois contrainte à des appels « parallèles », sinon unitaires.

La Fédération CGT des PTT, avec cette démarche, ne perd ni son âme, ni son image ni son influence : aux élections professionnelles de 1954, elle progresse et dépasse les 40%. Elle progressera aussi en 1956.

Pierre LHOMME

1. Georges Frischmann. Page « histoire » du journal fédéral Déc. 92
2. Il y a de nombreux écrits sur ce mouvement, et notamment l'encart spécial de 20 pages dans Le Relais de l'IHS CGT PTT n° 11/12 d'octobre 2001, et la brochure « La grève de 1953 a 50 ans »
3. Louis Viannet. Au cours du débat sur la CGT des années 50, 20 et 21 nov. 2003. Siège de la CGT. Montreuil
4. Elyane Bressol. 24/8/83 : Célébration par la Fédération CGT PTT du 30^e anniversaire d'août 53
5. Le Flambeau syndicaliste n°10- Région de Dijon - Mai juin 55
6. La Fédération Postale n° 87 - Juin juillet 1954
7. La Fédération Postale n° 90 - Nov. décembre 1954

Les ambulants



Sur les rues de la capitale, les ombres du soir commencent à s'allonger, des sonneries retentissent, un brouhaha immense s'empare de la ville ; pour des milliers de citadins, à 18 heures, la journée de travail est finie. Pour la plupart d'entre eux, c'est la ruée vers les bouches de métro qui, insatiables, avalent sans compter leur cargaison humaine ; le flot se disloque, s'étire, se précipite par grappes sur l'autobus ou enfin inonde les quais des gares. Par centaines, les volets des boîtes aux lettres, qui connaissent un moment d'effolement, claquent avec gourmandise ; un immense courrier confié à l'administration des P.T.T. va partir. Demain, celui-ci sera à destination et cela semblera normal. A Saint-Lazare, c'est l'heure de pointe pour le trafic banlieue. Cependant, tout à l'heure, les grands express de nuit quitteront également les gares parisiennes. Ici, à 23 h 40, quai 22, le "319" s'enfoncera dans la nuit, emportant vers la Normandie les voyageurs indifférents qui, mollement bercés, n'auront pas prêté certainement beaucoup d'attention aux dernières manœuvres

de départ, car tout cela fait partie du décor. La machine viendra tout bonnement et par habitude coller en douceur et s'accrocher au wagon-poste où, depuis plusieurs heures déjà, travaille une équipe de postiers ambulants qui s'apprête, comme chaque jour et comme des dizaines d'autres équipes, sur toutes les lignes de France, à passer la nuit parmi des monceaux de paquets et de lettres qu'il faudra trier soigneusement, minutieusement ; courrier commercial, courrier du cœur, en tous cas courrier sacré, mais pour l'ambulant "sacré courrier".

Nous avons longé, par habitude, la rue de Londres, traversé la place de l'Europe, et nous voici rue de Berne où se dresse une immense bâtisse de briques de quatre étages. Cette curieuse construction moderne, reposant "côté voies" sur d'énormes piliers, donne l'impression d'être bâtie sur pilotis. Nous sommes au centre de tri de la région de l'Ouest (section Saint-Lazare) de l'Administration des PTT et nous allons, sous la conduite de M. Nogaret, inspecteur principal, avoir un rapide aperçu sur ce travail gigantesque qu'est la réception du courrier et son acheminement rapide.

Ce courrier de provenances bien diverses comprend d'une part des sacs directs qui sont dirigés sur les centres importants de la région, par les différents trains et d'autre part, des

sacs destinés au Centre de tri Saint-Lazare, contenant des "correspondances" pour toutes les destinations qui devront être triées avant de recevoir un nouvel acheminement.

A partir de 17 heures, après le départ du train 315, le courrier destiné au département du Calvados sera confié au service ambulant "Paris-Caen" qui en effectuera le tri pendant le trajet de nuit de l'express 319.

19h30 - Sans arrêt, de puissantes camionnettes de l'administration des Postes, peintes en vert, et portant les initiales bien connues, déversent sous un vaste hall de transbordement des sacs postaux plombés et étiquetés en provenance de tous les bureaux centraux de Paris. Après pointage, les sacs sont happés par des bras puissants et disparaissent dans des trappes percées de place en place dans le sol cimenté ; sans plus de forme, ils sont expédiés par toboggans au deuxième sous-sol et dirigés immédiatement vers les "allèges", s'il s'agit de sacs de colis (ils partiront par train de messageries), ou vers les wagons-poste s'il s'agit de lettres et de journaux.

D'autres sacs, destinés au centre de la rue de Berne, sont placés sur des monte-charge et acheminés vers les bureaux de tri. Suivons-les.

Voici, au premier étage, la section "Transit" où s'effectue le tri des paquets. Une machine semi-automatique avec tapis roulant permet d'obtenir un excellent rendement : 140 paquets

triés par heure et par agent, compte tenu du temps nécessaire à l'ouverture et à la fermeture des sacs.

Voici au deuxième étage une immense salle, véritable ruche aux innombrables alvéoles, devant lesquelles s'affairent de nombreux postiers, hommes et femmes. On classe ici nuit et jour, sans interruption, avec des "moments de pointe", des montagnes de lettres et journaux. Il est d'abord procédé à un tri général des sections (Paris, province, étranger, etc.), puis, dans chaque section, à un tri détaillé, par arrondissement s'il s'agit de correspondances pour Paris et par arrondissement ou centralisateurs s'il s'agit de correspondances pour la Province.

Un gros travail est demandé pour l'oblitération, et il est tout naturel de trouver dans ce local une machine passant 20 000 enveloppes à l'heure.

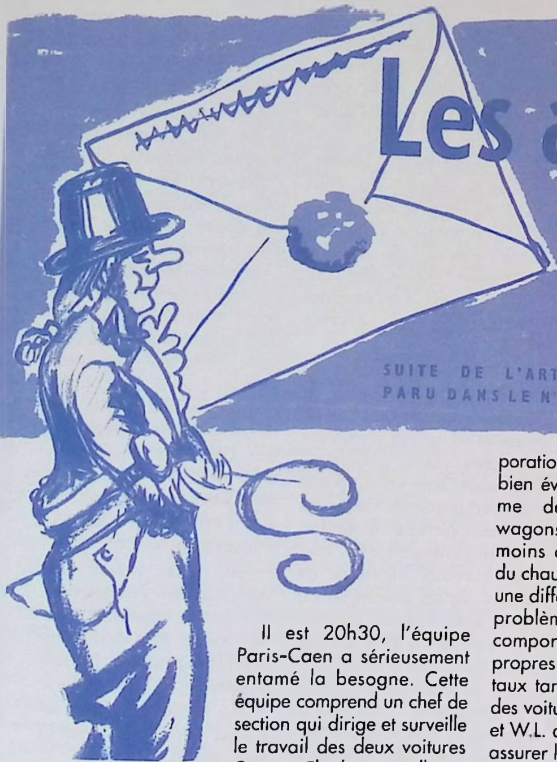
Au troisième étage, un grand bureau est réservé aux objets "chargés" et "recommandés" ; chaque "chargement" est l'objet d'une prise en charge et le passage est soigneusement noté, car on doit connaître sa position à chaque instant.

Nous retrouvons le hall de transbordement où arrivent sans discontinuer les camionnettes PTT. L'horaire doit-être rigoureusement observé pour la liaison avec les trains et il n'est pas exagéré de dire que l'on respecte la minute.

Nous plongeons rapidement, par de larges escaliers, sur les quais où des équipes de "chargeurs" aiguillent, par destination,

Les ambulants

SUITE DE L'ARTICLE
PARU DANS LE N° 242



les sacs qui dévalent en tournant des toboggans.

Voici deux wagons-poste métalliques de 45 tonnes - deux plaques indicatrices - Caen-Cherbourg.

Nous avons choisi le premier, on nous attend : montons.

Sur la plate-forme, une pile de sacs. Ils contiennent le courrier destiné au département de l'Eure. Ce courrier sera livré au passage à Evreux (1 h18) et trié par bureau de destination par le centre de tri de cette ville, car nous arrivons assez tôt pour cela.

Il est 20h30, l'équipe Paris-Caen a sérieusement entamé la besogne. Cette équipe comprend un chef de section qui dirige et surveille le travail des deux voitures Caen et Cherbourg, celles-ci communiquent par un soufflet.

Un inspecteur et un inspecteur-adjoint sont affectés au classement des objets de correspondance recommandés ou avec valeur déclarée. Le tri des objets ordinaires (lettres et journaux) est effectué par 4 contrôleurs ; ils sont aidés dans la manipulation des sacs par deux "courriers ambulants".

Comme nous sommes en stationnement sur un quai d'attente, la voiture est éclairée par une source extérieure d'énergie, elle ne prendra l'éclairage normal qu'au moment de son incor-

poration dans la rame. Il est bien évident que le problème de l'éclairage des wagons-poste n'est pas moins complexe que celui du chauffage, avec toutefois une différence essentielle. Le problème du chauffage comporte des solutions propres aux véhicules postaux tandis que l'éclairage des voitures postales, SNCF, et W.L. doit être résolu pour assurer leur parfaite visibilité en marche (quelle que soit l'allure du convoi) aussi bien qu'en stationnement. Toutefois, en raison du travail de tri particulièrement délicat qu'ils effectuent, les ambulants peuvent prétendre à un éclairage d'une qualité particulièrement élevée. Pour la même raison, chaque wagon possède un système autonome. Ce système "Irlé", à circulation d'eau, a été inventé par un agent ambulant ; le chauffage de la chaudière est fait au coke de gaz. Il y a extinction automatique du foyer et chauffage du liquide par la vapeur ou l'électricité, fourni par la

locomotive, dès l'accrochage au moment du départ.

Une puissante ventilation du wagon est assurée par des aérateurs aspirants placés sur le toit du véhicule. C'est une nécessité. Nous dirions une question d'atmosphère.

Sur la table d'ouverture: des piles de lettres et de journaux. Des sacs sont accrochés à la table de tri, au moyen de crochets "Bousrez" du nom d'un ambulant inventeur, et sont destinés à recevoir la correspondance triée. Il y aura des sacs complets pour les gros centres et des sacs collecteurs.

A chaque instant, les chariots apportent de nouveaux chargements. Chaque arrivage est minutieusement vérifié et la feuille de pointage des "dépêches" reçues est signée par un agent réceptionnaire. Les sacs vidés et retournés disparaissent sous les tables, ce qui n'est pas sans provoquer une poussière assez désagréable, mais elle fait partie du métier.

Travail d'équipe

Le travail des ambulants, nous avait-on dit, est un véritable travail d'équipe dans son sens le plus large. Ici, pas de trainards ; c'est la règle du jeu et on la respecte ; l'équipe ferait immédiatement comprendre à l'agent paresseux qu'il doit

se plier de bonne grâce ou partir. La solidarité dans le travail est une réalité, car nous allons assister pendant quelques heures à une véritable course contre la montre, puisque, à 2h30, moment de la fermeture des sacs, l'équipe aura trié environ 25 000 lettres et 8 000 journaux, enregistré et classé 114 valeurs déclarées, 418 lettres recommandées, 15 paquets internationaux et 56 paquets recommandés faisant l'objet de 62 envois en provenance des diverses gares de Paris, de diverses provinces ou banlieues et bureaux centraux d'arrondissement de Paris. Ces envois comprennent chacun un ou plusieurs sacs.

23h15. On nous accroche à la rame stationnée en gare. Sur le quai, derniers préparatifs, essai des freins. Quelques lettres sont apportées "in extrémis" dans la boîte aux lettres de la voiture.

23h40. Le convoi s'élanche dans la nuit. Les ambulants vont faire l'heure comme leurs camarades cheminots. Essayons de comprendre.

Le travail de classement se fait par "côtés", c'est-à-dire par circuits ou groupe de circuits de distribution. La tâche réservée à chaque trieur est soigneusement délimitée et chacun doit assurer, sur ce parcours, le classement définitif des objets pour un certain nombre de localités du département du Calvados. Devant lui, de multiples casiers. Les lettres sont, au préalable, rangées par un "courrier ambulant" par une lecture rapide de

l'adresse et il est bien évident que la manipulation serait facilitée si toutes les enveloppes étaient du type standard.

Comme une dactylo qui frapperait sur son clavier les yeux bandés, l'ambulant connaît l'affectation de chaque "case" et automatiquement la lettre y va. Des erreurs ! Il n'y en a pratiquement pas ; l'automatisme des gestes est parfait et les réflexes infailibles. Il faut soutenir pendant des heures une cadence de championnat. Les ambulants sont de parfaits robots du classement et ils travaillent à une allure vertigineuse qui nous paraît extraordinaire.

Les casiers se remplissent. Des localités paraissent favorisées ; d'autres beaucoup moins ; cela dépend de leur importance. Toute la Normandie tient dans ces alvéoles et chaque tour de roue nous en rapproche : Lassy, Clinchamp, Veissoix, Vassy, St Pierre-La-Vieille, Venoix, Beny-Bocage, St Martin-des-Besaces, cela sent bon la prairie et le calvados du père Magloire.

Des coups de sifflet déchirent la nuit ; voici un brusque ralentissement. A la fatigue des bras se joint celle des jambes et il est bien évident que le travail fait debout est rendu particulièrement pénible par le roulement et le balancement du train, les coups de freins, etc. Des milliers de fois, l'ambulant doit porter les bras vers les casiers et chercher la bonne case : en haut, en bas, à gauche, en face.

1 h18. Voici Evreux. Sur le quai, des postiers atten-

dent avec leurs chariots. Les sacs destinés à cette ville qui étaient empilés dans l'entrée du wagon (leur contenu sera dépouillé pour la tournée du matin par le bureau de tri de cette ville) sont déchargés. On empile 86 sacs qui disparaissent bientôt à l'autre bout du quai. Mais voici un nouvel arrivage d'environ 4 000 lettres en provenance de la région d'Evreux et qu'il va falloir trier en vitesse. En fait, après Bernay, où nous passons à 2h18, on boucle les sacs, et tout d'abord ceux destinés à Lisieux.

Sacs complets ou sacs collecteurs se remplissent rapidement. L'ambulant saisit un "cheveu" (ficelle servant à fermer les sacs) et place le "collier" (étiquette donnant la destination). Le sac est ensuite plombé.

2h49. Lisieux. 35 sacs ou collecteurs sont empilés à nouveau sur les chariots et nous notons au passage quelques destinations : Lisieux à Orbec ; Deauville ; Pont l'Évêque, etc. Ce courrier prendra les premiers trains en partance.

Les cases se vident entièrement une à une comme par enchantement et la fermeture d'un "côté" est bientôt terminée. L'ambulant, libéré de sa

tâche, vient immédiatement donner un coup de main à un collègue moins rapide. Esprit d'équipe encore et toujours.

Les sacs s'empilent maintenant sur la plate-forme. Le travail se termine. Le courrier expédié de Paris ou en provenance de la province sera distribué à l'heure prévue dans tout le département du Calvados.

3h53. Caen. Une manœuvre va amener le wagon-poste sur un quai de déchargement en face du centre de tri de la gare, vaste local tout neuf inondé de lumière, véritable oasis dans la nuit.

4h08. L'express poursuit sa route et nous suivons par la pensée le deuxième wagon-poste qui, terminant sa course à Cherbourg, permettra aux localités du département de la Manche de recevoir, elles aussi, à l'heure dite, lettres et journaux.

L'équipe a rempli, pendant le parcours, 260 sacs ; vérifié et rectifié des fausses adresses ; fait un tri spécial pour les objets chargés et recommandés que l'on a inscrits sur les feuilles d'expédition des chargements n°12 et dont il a été tenu un compte rigoureux qui a été vérifié par le chef



de section ; l'équipe a classé pendant des heures, bourré des sacs pour que la correspondance reçue avant le départ atteigne son destinataire à la première distribution.

Les ambulants aiment leur travail et il n'y a pas pour eux de plus grande punition que d'être momen-

tanément retirés du circuit roulant pour être affectés à un travail de bureau dans un centre de tri.

Ce simple exposé sur l'utilisation du chemin de fer pour le transport et le tri, de nuit, de la correspondance, et ce reportage de quelques heures sur le travail d'une équipe

d'ambulants nous auront peut-être révélé un aspect trop peu connu de la vie mouvementée des 3 500 postiers qui, enfermés dans leurs wagons-poste, roulent sans arrêt sur les rails de France, triant et classant avec amour ces enveloppes de toutes couleurs et toutes dimensions que le public

confie depuis un siècle à l'Administration des Postes.

Gaston FORCE

Article publié dans le N°244 daté du 10 avril 1950, de "Notre Métier, l'hebdomadaire du cheminot".

Rédaction-Administration, 11, rue de Milan PARIS 9^e.

Le point de vue d'Emile DUPUY, un ancien de St Lazare

Ce texte écrit en 1950, par un journaliste extérieur à la profession, apporte une appréciation sur les Ambulants des PTT au travers d'un vécu, heure par heure, minute par minute, d'un des plus petits ambulants et centres de tri de Paris.

Les termes employés qualifient bien ce travail particulier.

"Les ambulants aiment leur travail et il n'y a pas pour eux de plus grande punition que d'être momentanément retirés du circuit roulant pour être affectés à un travail de bureau dans un centre de tri".

Quel bel hommage à ce service et à ces hommes pour le service rendu, le service public, le J + 1 et d'autres aspects de valeurs qui peuvent aujourd'hui servir de références.

Ces personnels faisaient preuve d'une haute qualité de conscience professionnelle qui se traduisait dans le respect des horaires en matière de ponctualité qui les liait au rythme des chemins de fer. La qualité de service était une de leurs qualités premières que l'on retrouvait dans l'absence d'erreur de tri et dans l'entraide permanente.

Aujourd'hui, il y a débat autour des régimes spéciaux de retraite. Les ambulants ont bénéficié du service actif, c'est à dire départ à la retraite à partir de 55 ans au titre de la pénibilité reconnue à partir des horaires décalés, de la station debout, des conditions de travail particulières : l'éclairage permanent, chauffage, à ventilation, la présence de poussière.

Aujourd'hui la pénibilité au travail revêt d'autres aspects mais le bénéfice du service actif reste justifié.

Ce texte reste un véritable hommage à une tranche de vie humaine.



28 octobre 1974

1997 : histoire d'une privatisation

En septembre 1997, le gouvernement Jospin décide d'appliquer la loi Fillon. Il ouvre le capital de France Telecom.(FT). Retour sur ces événements⁽¹⁾ et réflexions.



Propositions et actions.

En septembre 1995, la fédération publie un classeur de 196 pages. Maryse Dumas le présente comme "le résultat d'un travail collectif". Son titre, "Poste et Télécoms : contre la privatisation, pour le service public", affirme le but.

Le chapeau, "des arguments pour comprendre, débattre, proposer, rassembler, agir", annonce la démarche, d'autant qu'il contient 6 chapitres d'analyses critiques de la situation et 6 aussi de propositions.

Il ne passe pas inaperçu. Douze articles de presse et une télé évoquent sa parution.

Des grèves massives marquent aussi cette année 1995.

Relevons 200 000 grévistes aux PTT en mai, grève énorme de la fonction publique en octobre. Les revendications salariales, la défense des services publics comme outils de lutte contre les inégalités, l'exigence de respect de la dignité des personnels, donnent de la solidité à ces actions. Au fond le contentieux est vaste et profond. Même localement les directions ne négocient sur rien.

Le gouvernement avec "le rapport Borotra" confirme son intention de privatiser. François Fillon le dit, le 30 novembre, à propos de France Telecom, dans une déclaration faite depuis les USA. Tout un symbole !

L'échec du plan Juppé.

C'est dans ce contexte qu'Alain Juppé, alors premier ministre, annonce son plan contre la sécurité sociale, les retraites et les régimes spéciaux.

Immédiatement, au niveau confédéral, "la CGT considère que les organisations syndicales doivent ouvrir la perspective d'une puissante action nationale interprofessionnelle".

L'hiver 95 est marqué par un processus de luttes aux dimensions professionnelles et interprofessionnelles avec des temps forts de grèves et de manifestations imposantes.

Comme toujours, dans ces phases de mobilisation, la question de la tactique des luttes fait débat.

Cela ne freine en rien la mobilisation du personnel des PTT, particulièrement des télécom et des centres de tri.

Les cheminots obtiennent le maintien de leur régime de retraite. Le gouvernement convoque un sommet social. La montagne accouche d'une souris !

Aux PTT, là où la mobilisation a été forte, d'importantes revendications locales sont satisfaites : emplois supplémentaires, amélioration de contrats...

Le 3 janvier 1996, toutes les organisations syndicales votent à France Telecom contre le projet de "réorganisation EO2" et ses conséquences.

Sur l'essentiel, les désaccords entre les travailleurs et le gouvernement demeurent.

La gauche majoritaire.

Le 19 mars 1997, paraît le calendrier de la privatisation partielle de France Telecom (30 à 50 milliards de frs entre le 27 mai et le 3 juin) permise par la loi Fillon.

Celui-ci, dans *les Echos* du 15.05.96, avoue que l'ouverture de négociations avec FO et la perspective de négocier avec d'autres, en particulier la CFDT, "ont joué un rôle essentiel dans la décision du premier ministre" d'engager le processus législatif.

Le 21 avril, Jacques Chirac, Président de la République, annonce la dissolution de l'Assemblée Nationale : "j'ai acquis la conviction qu'il faut redonner la parole à notre peuple, afin qu'il se prononce clairement sur l'ampleur et le rythme des changements à conduire pendant les cinq prochaines années. Pour aborder cette nouvelle étape, nous avons besoin d'une majorité ressourcée et disposant du temps nécessaire à l'action".

C'est dit, face à la contestation, à la qualité des mobilisations et à l'état de l'opinion, le Président de la République espère se redonner une majorité solide.

La vente annoncée des actions de France Telecom est suspendue.

Aux PTT, la CGT anime un processus d'actions : 29 avril, 1^{er} et 6 mai aux télécoms, 15 mai à la poste, 10 juin dans le cadre d'une mobilisation européenne.

Elle n'est pas décidée à faire une pause syndicale pour raisons électorales.

Elle déclare : "nous ne vous proposons pas d'interpeller les candidats pour savoir ce qu'ils pensent ou proposent sur tel ou tel sujet". C'est au nom du "service public fort" que Paul Quilès a, par sa loi, fait le lit de la privatisation. C'est en affirmant sa prétendue volonté de défendre "le service public à la française" que Jacques Chirac a été élu. Assez de mensonges et de promesses ! Elle propose de construire un rapport des forces favorable, en toutes circonstances, à l'aboutissement des revendications.

La gauche obtient la majorité. Lionel Jospin devient premier ministre. Il constitue un gouvernement dit de la "gauche plurielle".

Une vérité dans l'opposition...

Le 27 juin 1996, 93 députés de gauche alors dans l'opposition signent une motion de censure contre la loi Fillon. Le 29 avril 1997, dans une déclaration commune, le PS et le PCF écrivent : "nous affirmons notre détermination à défendre et promouvoir en les rénovant et en les démocratisant les services publics, la fonction et les politiques publiques. La droite les brade. Elle privatise et dérègle. Nous nous engageons à faire prévaloir une autre orientation. Ainsi par exemple, pour France Telecom, Thomson, Air France, nous proposons l'arrêt des processus de privatisation".

Les choses sont clairement affirmées !

Cela ne perturbe pas Paris-Match qui le lendemain tend : "France Telecom, la privatisation quoi qu'il arrive..."

droite ou gauche, le vainqueur des élections ne pourra se passer d'un pactole de 50 milliards."

Le 6 mai suivant, dans *La Tribune*, François Hollande secrétaire du PS redit : "notre position a toujours été claire. Nous sommes opposés à la privatisation, même partielle de France Telecom, car elle revient à abandonner les principes mêmes du service public. Cette opération ayant été interrompue par la dissolution de l'Assemblée Nationale, il n'est pas question de la réclamer si nous revenons aux responsabilités."

...une autre au pouvoir.

Le 21 mai 97, dans *Le Monde*, Lionel Jospin change de ton : "un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Telecom est maintenant d'accord avec le processus engagé de distribuer du capital. On leur posera la question. Là aussi les problèmes seront abordés clairement. Et si France Telecom ne doit pas être privatisée, il faudra bien qu'on réponde au manque à gagner budgétaire."

Deux remarques :

- le gouvernement n'a ensuite jamais consulté le personnel... sa réponse était connue d'avance.
- il n'y a pas de projet industriel, la privatisation, c'est la vente de l'argenterie.

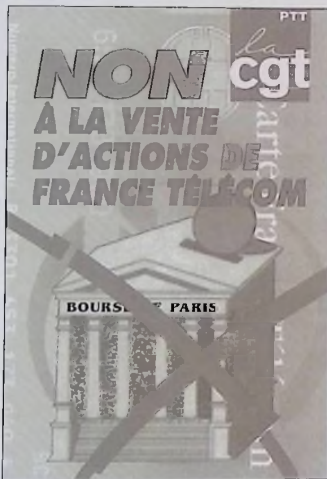
Une fédération lucide et combative.

Le 5 juin, la fédération écrit à Lionel Jospin pour lui demander d'enterrer définitivement le projet de privatisation.

Le 20 juin, elle rencontre C. Pierret, le ministre chargé des PTT. Il confie à la délégation qu'il s'agit d'une prise de contact... pour écouter... il y aura d'autres rencontres. En vérité, sur le dossier France Telecom, tout se passe directement entre Maignon et Michel Bon, le président de France Telecom. Le rôle du ministre, au moins dans ses relations avec nous, fut, sur le sujet, anecdotique.

Le 24 juin, la fédération invite 160 syndicalistes, représentants d'associations, de partis politiques de gauche, à un débat sur le thème : "France Telecom, suspension de l'ouverture du capital, et après ?" Il se déroule à Paris, à l'École Nationale Supérieure des Telecoms.

La CGT réaffirme son analyse critique des conséquences de la déréglementation "brutale" ou "douce", met en débat des propositions alternatives, insiste sur le besoin de répondre d'abord aux besoins d'émancipation du personnel dans l'entreprise, propose une large mobilisation de tous les acteurs concernés par le sujet. Elle publie et diffuse une brochure compte-rendu des travaux.



Le rapport Delebarre.

Le 17 juillet, le gouvernement charge Michel Delebarre d'une mission de "concertation sociale approfondie" sur les enjeux d'avenir pour France Telecom.

La CGT l'apprend par la presse.

Les conclusions doivent être remises le 5 septembre mais... sont déjà écrites dans la lettre de mission : "France Telecom conservera son statut actuel, et donc une participation majoritaire de l'Etat". Majoritaire n'est pas exclusive, c'est donc l'application de la loi Fillon.

Durant l'été, toutes les déclarations et initiatives de la fédération vont dans le même sens. Elle dénonce la fausse concertation, la précipitation. Elle montre les conséquences négatives d'une telle décision pour le personnel, les usagers, l'économie du pays. Elle avance des propositions de défense et de rénovation du service public. Elle affirme son identité syndicale en prenant des initiatives internes à France Telecom, externes en direction des élus, des usagers. Elle met en place des contacts réguliers avec toutes les organisations syndicales pour construire une riposte commune. Entre les tergiversations et les querelles existentielles des uns et des autres, le narcissisme de la dernière venue, son rôle est décisif déjà pour que tout le monde se parle.

Le 29 juillet, la CGT rencontre Michel Delebarre. Le ton est courtis. Il écoute. Il semble surpris par notre maîtrise des enjeux et la réalité de nos propositions. Plus tard, il mentionne "un réel attachement du personnel à l'entreprise et une compétence manifeste des représentants syndicaux".

Lui n'a rien à dire, seulement

rappeler sa mission et poser quelques questions.

Le site du premier ministre annonce pour le 5 septembre : "France Telecom, remise du rapport Delebarre sur la privatisation." Ce même jour, M. Delebarre reçoit la CGT. Elle l'interrompt alors qu'il semble ignorer que l'information sur ses conclusions est déjà publique. Il confirme qu'elles ne sont pas modifiables.

En sortant la CGT déclare : "M. Delebarre propose une mauvaise direction. L'ouverture du capital est la question majeure, c'est bien la privatisation."

Le rapporteur utilise une méthode bien connue. Il réunit notre position à la défense du statu quo.

Nos propositions sont ignorées, comme cela il n'a pas à en discuter. Pour rejeter la consultation du personnel, il utilise une argumentation aussi compliquée que fragile. Il concède qu'à la question "le capital de France Telecom doit-il demeurer 100% à l'Etat ?" une majorité répondrait oui et dans le même temps à la question "en cas de décision d'ouverture du capital, souhaiteriez-vous acquiescer des actions dans des conditions favorables?" une majorité répondrait également oui.⁽²⁾

Affirmant faire le choix de l'avenir, il invite le gouvernement à "clairement afficher ses positions sur un ensemble d'enjeux : stratégie, international, politique des ressources humaines, recherche et développement, service public, régulation du secteur."

Lionel Jospin justifie l'ouverture du capital (*Le Monde* du 16.09.97)⁽³⁾ "par la nécessité de constituer des ensembles puissants, de résister à la tentation hégémonique américaine, de nouer des alliances et pour cela d'ouvrir le capital." "Quand nous le ferons, ce sera autour d'une stratégie industrielle, pour préserver nos intérêts nationaux, en veillant aussi aux intérêts patrimoniaux de l'Etat, et non à partir d'un a priori idéologique."

Au 1^{er} septembre FT avait annoncé 8,9Mds de bénéfices en 8 mois !

Quelque temps après, Michel Bon lâche le morceau et confirme ce que nous dénoncions. La feuille de route qu'il a reçue du gouvernement était froidement : "faites ce que le marché attend !"

Depuis, tous les spécialistes constatent le retard dramatique de la France en recherche fondamentale et d'innovation technologique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Quant à l'industrie, Alcatel-Lucent annonce un nouveau plan social.

Les dégâts de la politique politicienne.

Cet épisode de l'ouverture du capital de FT est la caricature de ce que peut être la politique politicienne et de ce qu'elle provoque.

Ce sont les luttes de l'hiver 95, avec un fort contenu social, qui portent la gauche au pouvoir. Une fois élue, elle fait, sur ce dossier des services publics, le contraire de ce sur quoi elle s'était clairement engagée.⁽⁴⁾

Cela c'est le fond, mais n'oublions pas la forme autoritaire et cynique de la méthode.

L'ensemble provoque un profond écœurement, un rejet massif parmi le personnel, particulièrement parmi les militants. La politique subit un discrédit, notamment pour la gauche dont se réclamait une immense majorité du personnel. Cela a entraîné un véritable désengagement du terrain politique, allant pour certains, jusqu'au rejet agressif et à la rancune tenace.

Indépendance syndicale.

Ce choc avait des conséquences et comportait des risques pour la fédération.

Le dégoût pouvait entraîner le fatalisme et la résignation, le rejet et la suspicion ("tous pourris") rejaillir sur le syndicalisme, les rancœurs politiques provoquer des clivages internes. Le risque existait d'un

repli, illusoire et dangereux, sur le syndicat qui suffirait à tout.

Le chemin était étroit et semé d'embûches. Il fallait stimuler le fonctionnement démocratique de l'organisation, informer vite, le mieux possible les adhérents pour décider avec eux, identifier les différents points de vue afin de créer les conditions du débat et le rejet des clivages.

Cela demandait du temps, de la patience, de la ténacité, de la fermeté. Cela ne s'est pas fait sans maladrotes, sans incompréhension, sans blessures.

Dans cet affrontement, la fédération a fait vivre sa conception de l'indépendance syndicale, en particulier, à l'égard du pouvoir, des partis politiques, des directions.

Cela a été rendu possible parce qu'elle disposait d'un capital CGT d'expériences, d'analyses, de propositions, de luttes et d'organisation. Elle avait les moyens humains, matériels et intellectuels d'affirmer son identité, de jouer son rôle.

Vitrine sociale.

Le rapport Delebarre conseillait de transformer FT en vitrine sociale !!!

En interne M. Bon, à qui le gouvernement laissait toute latitude, cherchait à profiter du choc créé pour pousser l'avantage. Il attaque le "coulurier" des lignes et la restauration sociale.

Au regard des bénéfices de FT, les économies escomptées pouvaient attendre. Ce qui urgeait, c'était de tenter une destablilisation de la CGT en attaquant là où elle dispose majoritairement de la confiance du personnel. Amputer le pouvoir d'achat des



Délégation à Matignon, le 16 septembre 1997

gars des lignes, tout en leur imposant un passage de la production au commercial, du collectif à l'individuel, du service public à la marchandisation, c'est affirmer que pour le patron tout est devenu possible.

Concernant la restauration, M. Bon charge un cadre stratégique d'enquêter discrètement sur les circuits financiers. Ses conclusions sont inexploitable, rien n'alimente la CGT. Les fonds sont bien consacrés à leur mission : la restauration du personnel.

L'attaque est alors frontale. Elle est menée sans ménagement des instances élues par le personnel.

Résister et conquérir.

La démarche syndicale qui découlait des caractéristiques de l'affrontement était aisée à concevoir, difficile à mettre en œuvre. Il fallait :

- résister pour défendre l'existant sans s'y cantonner
- investir les champs nouveaux, construire des revendications immédiates, nourrir leur diversité et leur convergence par des luttes.
- travailler, rapidement à l'analyse critique des conséquences de la privatisation et à des propositions alternatives, mais cette fois pour le secteur des télécoms. Dès juillet 99, un journal fédéral s'y emploie...

En guise de conclusion.

Ces événements ont 10 ans. J'étais parmi les acteurs. Cela marque ma contribution à une démarche qui a son originalité et ses limites.

- 10 ans déjà, il est temps :
 - de s'assurer que nous avons regroupé et classé toute la documentation disponible
 - de prendre des initiatives pour recueillir les témoignages, les confronter.

Le temps viendra d'exploiter tout cela avec un regard d'historien auquel les membres de notre IHS contribueront.

Alain GAUTHERON

1. On peut utilement consulter: le journal fédéral n°389 de sept.97 qui dresse la chronologie des événements et les initiatives de la fédération, ainsi que "chronique d'un mauvais coup", rédigée par Maurice Desseigne. C'est précis, documenté, incisif.

2. Lors de la vente, grande période de désarroi et de confusion idéologique, c'est effectivement une majorité du personnel qui achète des actions. Quelle part revient à la conviction, à la résignation, à l'illusion d'un futur gain amplifiée par les facilités d'achat organisées par la direction, aux menaces et pressions diverses, notamment à l'égard de l'encadrement?

3. Ce même jour, la fédération dépose, à Matignon, une pétition pour le service public du 21^e siècle, couverte de 50 584 signatures.

4. D'emblée quelques voix s'élèvent sincèrement à gauche contre cette privatisation. La mobilisation en contraind d'autres à faire monter des critiques. C'est tardif, souvent confus, toujours déconnecté de toute action. La lecture de l'Humanité qui couvre cette période donne un aperçu de cette réalité contradictoire et surprenante.



L'actualité de la 1^{ère} Internationale

Aujourd'hui la mondialisation serait comme la langue d'Esopo « la meilleure et la pire des choses ! » Dans un champ moins vaste, une mondialisation a déjà eu lieu il y a de cela 150 à 200 ans, lors de la 1^{ère} révolution industrielle. Un esprit avisé constate en 1847⁽¹⁾ que « la grande industrie en créant un marché mondial a déjà rapproché si étroitement les uns et les autres, les peuples de la terre, et notamment les plus civilisés, que chaque peuple dépend étroitement de ce qui se passe chez les autres... ». Marché mondial des produits, marché mondial de ceux qui les fabriquent : la classe ouvrière.

Mondialisation de l'exploitation ouvrière donc.

Les ripostes à cette exploitation se développeront en premier lieu par la casse des machines. Faute d'être pen-

sées et organisées en amont, elles se révéleront trop fragiles face à la puissance de la bourgeoisie.

Si la défaite de la révolution de février 1848 en France freina le développement des luttes en Europe, (Prusse, Autriche, Italie), elle aida à la prise de conscience du besoin pour la classe ouvrière de trouver de nouvelles formes d'opposition qui deviendront des « Syndicats ».

C'est à Londres que le 28 septembre 1864 un meeting ouvrier auquel participent des militants de différents pays décide de créer une « Association internationale des Travailleurs ». Dans son préambule, il est constaté que « l'émancipation du travail n'étant pas un problème local ou national mais un problème social, (elle) embrasse tous les pays dans

lesquels existe la Société Moderne... ». En 1866 au premier congrès de l'AIT à Genève, la résolution souligne le rôle des syndicats dans la bataille pour l'émancipation et constate que « l'unique puissance sociale du côté des ouvriers est leur masse. Cependant la puissance de la masse est brisée par la désunion. La dispersion des ouvriers est engendrée et entretenue par leur concurrence inévitable... ».

L'importance historique de ces textes se mesure encore aujourd'hui.

La mondialisation aujourd'hui conduit à une analyse similaire concernant la classe ouvrière mondialisée. Par exemple un journaliste de la BBC, Paul Masson ⁽²⁾ interviewé dans la revue « Marianne » du 14 au 20 juillet 2007 constate que « les gens de Bolivie, du Kenya, en Asie ont en commun avec les pionniers du mouvement ouvrier (il cite les canuts de Lyon) l'idée que leurs enfants auront une vie meilleure. Pour cela, il faut « renouer les fils de la mémoire ouvrière. Après tout le salariat est, dans le monde, en pleine extension numérique et l'action collective demeure, pour lui, l'unique issue ».

Leur puissance est leur nombre, disait la 1^{ère} internationale... et l'unité leur source d'espoir.

Serge LOTTIER

1. *Frédéric Engels Morceaux choisis - Editions Sociales 1966 - Page 16*

2. *Auteur du livre Working or Die Fighting Random House, 304 p. 22 - 10 €*

Des i pas comme

« Opposer aux images de la télévision et aux photos légendées de la grande presse, les photos prises sur le vif, de la vie des travailleurs et leur signification profonde », c'est par cette phrase, qu'un militant des PTT de Paris, explique pourquoi son syndicat diffuse la Vie Ouvrière. « Et c'est pour cela que les travailleurs lisent la nouvelle "VO" », affirme-t-il avec juste raison, « c'est pour cela que la nouvelle formule a plu ; les sujets importants y sont traités plus à fond et le lecteur est davantage au courant ds grands faits du moment ».

Diffuser "la Vie Ouvrière", ça fait longtemps qu'on en parlait dans la section syndicale des polyvalents des télécommunications de Paris, mais il faut reconnaître que la vente n'est pas facile à assurer dans ce secteur. Ils sont une soixantaine à naviguer entre les 44 centraux téléphoniques de la capitale pour remplacer les malades, les ouvriers en congé, ou donner un coup de main quand il y a trop de travail.

C'est dire s'ils se voient peu entre eux, d'autant plus que bien souvent ils sont chargés des installations ou des dépannages à domicile.

Pourtant une petite poignée de militants syndicaux ont réussi, en profitant des rares rencontres, à syndiquer déjà cinquante pour cent de travailleurs. Un rendez-vous mensuel a lieu dans un café; les syndiqués s'y rendent à peu près régulièrement.

Comment diffuser "la VO" dans ces conditions? Après bien des palabres, le secrétariat décidé que pour le n° 1000 chaque membre de la direction prendra quelques "VO" et se débrouillera pour les placer. ET puis après..., on verra. 20 "VO"



Ici dans cette cour, au 44 de la rue Gravilliers à Paris, s'installe au début de 1865 le premier bureau parisien de la Première Internationale. Archives de Maurice Gastaud

Philatélie et idéologie

furent commandées. Elles étaient diffusées le jour même. A qui? A des travailleurs fixes des centres où travaillaient les responsables cette semaine-là.

Et c'est ainsi, en se décidant à démarrer pratiquement la vente de "la VO", qu'une nouvelle forme de diffusion est née.

A présent, chaque secrétaire reçoit 5 "VO" par semaine. Il les place là où il travaille, que ce soit à des ouvriers de son équipe polyvalente ou à ceux de l'équipe fixe d'un central. Ce ne sont donc pas toujours les mêmes lecteurs. Mais avant de quitter le central, le nouveau lecteur est signalé au diffuseur de ce lieu de travail, ou bien il devient abonné à "la VO", ou encore, s'ils sont plusieurs, l'un d'entre eux peut la diffuser aux autres.

Quant aux travailleurs de la section des polyvalents, le but est de trouver parmi eux, petit à petit, comme ce fut fait pour les cartes syndicales, des lecteurs de "la VO", puis des diffuseurs qui agiront à leur tour comme le font actuellement les secrétaires.

Bien sûr, ces derniers, à eux quatre, ne diffusent toujours que 20 "VO" mais dans quelque temps, lorsqu'on fera le bilan de ceux qui, grâce à eux, lisent ou même diffusent "la VO", c'est bien plus de 20 que l'on trouvera au bas de l'addition. Sans compter les suites parmi les lecteurs et les nouveaux militants que seront les diffuseurs.

Ca valait la peine d'être cité, non ?

Article paru dans
La Vie Ouvrière n°1005
du 4 décembre 1963

L'Institut CGT d'Histoire Sociale d'Aquitaine a récemment publié un numéro de sa revue trimestrielle ayant pour thème: "Philatélie et mouvement ouvrier".*

Les raisons essentielles qui ont motivé les auteurs de cette initiative portent notamment sur la popularité que suscite la passion de la philatélie et le constat établissant que l'émission de timbres-poste n'est pas toujours neutre. Une étude d'ensemble, inédite et argumentée, allant de l'émission du premier timbre-poste français (1849) jusqu'aux années 1990, atteste que la philatélie peut être, naturellement, un reflet de l'histoire et, insidieusement, un support idéologique. A l'appui d'illustrations commentées, nos camarades d'Aquitaine démontrent combien la part dévolue à l'histoire sociale, particulièrement le mouvement ouvrier et le syndicalisme, est si réduite qu'elle confine à la discrimination.

Pour placer celle-ci en évidence, il n'est pas essentiel d'établir des comparaisons avec des émissions de figurines concernant des personnalités et commémorations d'événements ou anniversaires. La discrimination, elle est dans l'omission



BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ET DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

polititienne ou le refus d'émettre des timbres-poste intéressant la si riche histoire sociale de notre pays.

Cependant, une comparaison doit être soulignée: parmi les milliers de personnalités transmises à la postérité philatélique, la part consacrée aux femmes est, elle aussi, discriminatoire.

Il est certain que l'ouvrage de l'Institut CGT d'Aquitaine passionnera les philatélistes et les férus d'histoire. Nos

camarades ont réservé une partie de leur revue à l'action revendicative menée par le personnel et la section syndicale CGT de l'Imprimerie des timbres-poste, située à Boulazac en Dordogne. Ainsi, est donnée une suite à l'histoire sociale de l'Imprimerie lorsque celle-ci était à Paris. "Le relais" est assuré.

Albert LE GUERN

a percus d' Histoire sociale
Trimestre 2007 EN AQUITAINE

**PHILATELIE
ET MOUVEMENT OUVRIER**

numéro 85

Contenance de 4 timbres

2,20

* Celle-ci peut-être commandée à l'Institut CGT d'Histoire Sociale d'Aquitaine- 44, cours Aristide Briand-33075 Bordeaux cedex. Son prix est de 5€

VIE DE L'HS

Au colloque de la FNARH, les 17-18-19 octobre 2007, à Strasbourg

Invité par la FNARH, dont nous sommes membre associé, l'institut a participé au colloque ayant pour thème : "Poste et télécommunications durant l'entre deux guerres : héritage et innovations".

22 contributions ont été faites, parmi celles-ci citons : "L'aventure du Budget annexe des PTT", "La naissance des postes et télécommunications vaticanes en 1929", "Le câble Paris-Strasbourg", "De l'emploi prioritaire à l'emploi réservé : l'emploi des veuves de guerre aux PTT de 1914 à 1939", "L'hôtel des postes de Reims, un immeuble d'exception", "L'évolution des centres de tri, illustrée par celui de Caen", "Le poste téléphonique administratif 1924"...

L'HS CGT-PTT a présenté 3 contributions : *La lutte "des dames employées" pour l'égalité des salaires 1919-1940, les demoiselles du téléphone par Pierre Lhomme, La crise du téléphone et les appétits de l'industrie américaine 1919-1930 par Serge Lottier, Jean Grandel, un homme du peuple dans l'histoire par Danièle Ledoux*, dont l'intervention a créé un moment d'émotion dans la salle.

Le président Harry Franz a conclu en soulignant la diversité des contributions et leur richesse. Conclusions que nous partageons : l'histoire des PTT en est sortie grandie !

Aux rendez-vous de l'histoire à Blois, les 19-20-21 octobre 2007

Comme les années précédentes, l'HS CGT-PTT a tenu un stand à ces rendez-vous, animé par nos amis Maurice Bisault, Thérèse François, Michèle Perraudat, Michel Vareille et Robert Gilles.

Alain Gaucheron, quant à lui, a animé un débat sur *la communication à l'entreprise*, en présence d'une cinquantaine de participantes et participants.



Robert GILLES et Michel VAREILLE

La commémoration des 27 fusillés de Chateaubriant

Notre institut était présent à Chateaubriant, le 22 octobre. Le lendemain, à la Direction de France Telecom place d'Alleray à Paris où une plaque commémorative porte, entre autre, le nom de Jean Grandel, Danièle Ledoux a pris la parole.

Soirées de l'AHTI d'octobre-novembre 2007

L'Association pour l'Histoire des Télécommunications et de l'Informatique a organisé un séminaire sous la forme de quatre soirées portant sur "La déréglementation des télécommunications".

Nous reviendrons sur ces soirées dans un prochain numéro du Relais

Colloque de l'HS de la confédération CGT des 28 et 29 novembre 2007

Sur le thème "Unité syndicale, fatalité de la division ?" un colloque de l'institut s'est tenu à Montreuil. Dans ce Relais vous trouverez la contribution de Pierre Lhomme. Trois autres contributions de l'HS-PTT portent sur : "La grève de 1974 et les limites de l'unité à la base" (Serge Lottier), "L'unité dans la bataille des techniciens des PTT" (François Briand) et "La création de SUD PTT vue par la CGT" (Alain Gaucheron).

Nous reviendrons sur ce colloque dans un prochain Relais.

La suite de la grève de 1947, au bureau de poste "Thiers" à Nice, paraîtra dans le prochain numéro du Relais et traitera "Des lendemains qui déchantent mais l'espoir quand même".

VARENNES: le pouvoir change de mains

Notre ami Robert Perez, adhérent de l'association "Les amis de Valmy" nous a fait parvenir un livre sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes où l'on parle du Maître de Poste Jean Baptiste Drouet. De nombreuses archives de la Marne, de Reims notamment, enrichissent le livre. A noter l'opinion d'un historien, Monseigneur Charles Aimond, qui conclue son propos par cette phrase "...l'action de ces deux plébéiens (Drouet et Saucé) ne peut guère s'expliquer que par la force populaire qu'ils portaient".

Une bande dessinée sur l'arrestation et ses protagonistes agrémenté ce livre, que l'on peut se procurer à l'adresse suivante "Les fils de Valmy" 31 rue Brulée 51100 Reims, au prix de 16 €.

* On sait que la bataille gagnée à Valmy le 20 septembre 1792 a fait dire au poète et romancier allemand Goethe "De ce jour, de ce lieu date une ère nouvelle dans l'histoire du monde".

Le Relais

Ce livre vous fera revivre, pour les grévistes et découvrir pour les curieux de l'histoire sociale, par le biais des travaux d'un colloque et d'une étude sur le contexte politique et syndical de la période une bataille syndicale peu banale !

19€ l'exemplaire à commander à l'HS-CGT-PTT case 545 - 93515 MONTREUIL cedex

53 présents 34 livres vendus, 5 en dépôt, c'est le succès de la première présentation de ce livre à Caen le 22 novembre.

10 vendus aussi au congrès des Yvelines.